



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pêche abondante dans le Léman en 2012

La Commission internationale de la pêche dans le Léman s'est réunie à St-Sulpice (VD) le 26 septembre 2013 afin de tirer le bilan de l'année 2012 et d'évoquer les orientations futures en matière de gestion piscicole. Avec plus de 1200 tonnes de poissons capturés, l'année 2012 confirme les bons résultats enregistrés depuis 2009.

8254 pêcheurs de loisirs et 138 pêcheurs professionnels se sont partagés la surface du Léman en 2012. Le poids total des captures, toutes espèces confondues, s'élève à 1241 tonnes. L'année 2012 constitue ainsi la deuxième année la plus productive (après 2011) depuis l'entrée en vigueur, en 1980, des accords transfrontaliers sur la pêche. La pêche professionnelle représente l'essentiel des captures avec 1168 tonnes de poissons pêchés.

Deux espèces forment la majeure partie des prises : le corégone, plus communément appelé « féra », et la perche, représentant à eux deux plus de 90 % des captures totales. Les effectifs de féra (852 tonnes) constituent le plus gros tonnage enregistré pour cette espèce dans l'histoire de la pêche dans le Léman. Considérant l'abondance de la féra et le bon succès de sa reproduction naturelle, la Commission a décidé de reconduire, par voie d'arrêté, une prolongation exceptionnelle de 15 jours de pêche (jusqu'au 31 octobre), afin d'exploiter au mieux cette ressource régionale.

Les captures d'ombles chevaliers (13,5 tonnes) et de truite (10,5 tonnes) demeurent stables à un niveau bas depuis 2005, en dépit des efforts consentis pour l'assainissement et la revitalisation des eaux. L'évaluation de l'efficacité des mesures de repoissonnement pour ces deux espèces s'est par ailleurs achevée en 2012, après cinq années de suivi. Les résultats de cette étude feront prochainement l'objet d'une brochure vulgarisée.

Les captures d'écrevisses américaines (espèces invasives) atteignent plus de 7 tonnes en 2012. Il est réjouissant de constater que les pêcheurs professionnels français et vaudois ont su exploiter et valoriser cette nouvelle ressource.

Le projet d'inventaire du peuplement piscicole du Léman, piloté par l'Institut de Recherche de l'Eau du domaine des EPF (Eawag), a été réalisé au mois de septembre 2012. Unique en son genre, la collection de référence permettra de fournir de

précieuses indications sous l'angle de la diversité génétique et des teneurs en micropolluants dans les poissons.

Quant à l'ouverture de la pêche des salmonidés dans le Léman, elle a été est fixée au 12 janvier 2014.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 04 octobre 2013

DSE, Frédéric Hofmann, conservateur de la pêche et des milieux aquatiques, Direction générale de l'environnement, 079 237 42 53.